

AMAP du Potager
Siège : 3 Place Dewailly
80 000 AMIENS
amap@amapdupotager.fr
www.amapdupotager.fr

Référente: Francine Froment
06 72 65 31 13
Francine.froment@laposte.net



pains, baguettes

Emilie HECQUET
14 Rue de l'Eglise
62270 Linzeux

emilie.hecquet62@gmail.com
06 07 95 86 52
Exploitation 100% certifiée Agriculture
Biologique par Ecocert Fr Bio 01

Contrat d'engagement « Pains 2020 » du 27/02/2020 au 17/12/2020

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP

Engagements de la paysanne boulangère :

- Livrer selon calendrier des produits de qualité, issus de sa production et certifiés en Agriculture Biologique.
- Etre transparente sur la qualité des farines utilisées, le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Etre présente aux distributions, dans la mesure du possible, durant une heure, donner éventuellement des nouvelles de sa production.
- Accueillir sur l'exploitation les adhérents à l'AMAP qui en feraient la demande sur RDV ou en portes ouvertes.

Engagements de l'adhérent :

- Etre adhérent de l'AMAP du POTAGER, cotisation annuelle de 12€, et assurer au moins une distribution
- Pré-payer tous ses produits pour la saison en cours
- En cas d'absence, c'est à l'adhérent de s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son produit (trochanier permet de revendre ou d'échanger son produit en écrivant un mail à la référente)
- **Tout produit non retiré ne pourra être récupéré.**
- Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison, d'AG ou exceptionnelles.

Pains proposés :

- Suivant tableau ci-dessus, chaque adhérent choisit un ou plusieurs produits parmi les 8 proposés.
- Pour les dates, Emilie s'est calée par rapport à la trêve des légumes et jours de fermeture Amap,+ besoin perso soit : 34sem
- Modalité de paiement : en 1, 2 ou 3 fois (mois consécutifs) à la signature de l'engagement,

Produit	Quantité /sem	Prix unitaire	Qté Livraisons	Prix total
Pain complet nature 700g		x 3,50€		
Baguette complète nature 450g		x 2.50€		
Pain complet aux graines de lin dorées bio 600g		x 3,80€		
Baguette complète aux graines de lin dorées bio 450g		x 2.80€		
Pain complet aux 3 graines bio 600g		x 3.90€		
Pain complet aux noix bio 600g		x 4,10€		
Pain complet surprise 600g (noix, noisettes, olives, lardons, chocolat, oignons, fromage, etc.. le tout 100% bio)		x 3.90€		
Baguette surprise 450g (idem)		x 3.00€		
Total de ce contrat				

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole, de transformation et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et la paysanne boulangère.

Jour de distribution : Les jeudis de 17H30 à 19H30 dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse,
30 square des 4 chênes à Amiens selon ce calendrier :

fév	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept.	oct.	nov.	déc.
27	5	2	14	11	2	6	3	8	5	3
	12	16	28	18	9	20	10	15	19	10
	19	30		25	23	27	17	22	26	17
	26				30		24	29		
1	4	3	2	3	4	3	4	4	3	3

Mode de règlement : ☐ Espèces ☐ Chèques :

Nombre de chèques : _____ (possible 3)	MONTANT
mars : chèque n° _____	
mai : chèque n° _____	
juillet : chèque n° _____	
Soit un total réglé de :	

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique....) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de pains ou de la perte d'un maximum de deux pains. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique, devra réunir les adhérents et les producteurs. **Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.**

Paysanne boulangère : Emilie HECQUET